

## Communiqué de presse

### **Covoiturage : en partenariat avec le Département de la Seine-Maritime et le Havre Seine Métropole, Sapn ouvre un nouveau parking de covoiturage – diffuseur n°6 Saint-Romain-de-Colbosc sur l’autoroute A29**

Débutés en décembre 2021, les travaux de construction du nouveau parking de covoiturage sont désormais achevés.

Depuis le 3 juin dernier, les covoitureurs peuvent ainsi profiter de ce nouvel équipement de qualité, qui s’inscrit pleinement dans les objectifs des trois partenaires : favoriser les nouvelles mobilités attendues par les conducteurs du secteur et plus globalement de la Seine-Maritime.

Les Essarts, le 10 juin 2022

#### **Une aire structurante pour Sapn et le territoire**



Située au niveau du diffuseur n°6 de l’autoroute A29, sur la commune d’Épretot, cette nouvelle aire de covoiturage permet désormais de mettre à disposition des conducteurs un service accessible gratuitement, 24h/24 et garantissant un haut niveau de confort et de sécurité. Cette collaboration efficace, aboutit à une offre de services adaptée aux besoins des conducteurs et s’inscrit pleinement en faveur des nouvelles mobilités de demain.

et dédié aux véhicules légers, un éclairage, un dépose-minute pour les véhicules légers et un abri pour les piétons.

Ce projet, d’un montant global de 392 000 € HT, est cofinancé à hauteur de 274 400 €HT par Sapn, 58 800 € HT par le Département de la Seine-Maritime et 58 000 € HT par Le Havre Seine Métropole. Implantée à l’intérieur du Domaine Public Autoroutier Concédé, cette nouvelle aire de covoiturage sera exploitée et entretenue par les équipes Sapn du centre de Saint-Romain-de-Colbosc.

#### **La mobilité verte en route chez le groupe Sanef**

Pour le groupe Sanef, ce nouveau parking vient marquer la poursuite d’un important programme de développement du covoiturage sur l’ensemble de ses réseaux. D’ici la fin de l’année, ce ne sont pas moins de 700 nouvelles places qui vont ainsi être créées, portant alors à plus de 1500, le nombre de places accessibles aux conducteurs circulant à proximité de ses autoroutes. Cette nouvelle aire de covoiturage va faciliter les déplacements des personnes, favoriser les échanges et encourager la mobilité durable. Le groupe Sanef met ainsi à disposition des conducteurs des services adaptés aux besoins des territoires, tout en contribuant de manière responsable au développement des nouvelles mobilités, un enjeu plus que jamais au centre des préoccupations de notre groupe.

## Le Département de la Seine-Maritime

L'Assemblée Départementale a actualisé en octobre 2018 son schéma d'aménagement des aires de covoiturage. Cette politique est destinée à offrir une alternative crédible à un usage individuel et exclusif de l'automobile, tout en sécurisant des stationnements le long des routes départementales.

Aujourd'hui, le Département a aménagé 23 aires de covoiturage en Seine-Maritime. Au total, 1052 places de parking ont été mises en service pour permettre le développement de cette pratique.

Le schéma directeur des mobilités adopté par l'Assemblée Départementale le 19 mars 2021 intègre la réalisation de ce nouveau parking sur la commune d'ÉPRETOT.

## Le Havre Seine Métropole

Afin d'encourager cette pratique économique et vertueuse pour l'environnement, Le Havre Seine Métropole élabore actuellement un schéma directeur du covoiturage dans le but d'aménager des aires de covoiturage aux endroits stratégiques de son territoire.

---

### Le groupe Sanef

Filiale du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'autoroutes, le groupe Sanef exploite 2 071 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Les 2 500 collaborateurs du groupe se mobilisent chaque jour, 24h/24, pour assurer sécurité et confort à tous leurs clients. Partenaire de l'Etat et des territoires traversés par ses réseaux, le groupe s'engage pour favoriser les nouvelles mobilités, promouvoir la sécurité routière et lutter contre le réchauffement climatique. Son programme d'investissement est supérieur à 1 milliard d'€. Principales filiales : Sapn et Bip&Go.

Direction Communication Institutions et RSE - Sanef  
Sylvie Coimbra - Responsable Communication - Grands Projets  
02 35 18 54 05 / 06 67 49 69 89 / [sylvie.coimbra@sapn.fr](mailto:sylvie.coimbra@sapn.fr)  
[www.groupe.sanef.com/Journalistes](http://www.groupe.sanef.com/Journalistes)

---

### Département de la Seine-Maritime

#### CONTACT PRESSE

Sylvie SUZANON • Chargée de relations presse • 02 35 03 54 12 • [sylvie.suzanon@seinemaritime.fr](mailto:sylvie.suzanon@seinemaritime.fr)  
Floriane VANDERPert • Chargée de relations presse • 02 35 03 57 39 • [floriane.vanderpert@seinemaritime.fr](mailto:floriane.vanderpert@seinemaritime.fr)  
Camille ROUSÉE • Conseillère presse du Président • 02 35 03 55 61 • [camille.rousee@seinemaritime.fr](mailto:camille.rousee@seinemaritime.fr)



---

### Le Havre Seine Métropole

Le Havre Seine Métropole rassemble 54 communes et forme un bassin de vie de près de 275 000 habitants. Constitué à l'échelle de la Pointe de Caux en Normandie, le territoire cultive une identité forte : à la fois maritime, fluviale et terrestre. L'institution intervient dans plus de 20 domaines au service des communes et de ses habitants.

Contact Presse :  
Thomas RENARD, attaché de presse – [thomas.renard@lehavre.fr](mailto:thomas.renard@lehavre.fr) – 06 79 03 61 45

---